



**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certificat d’aptitude aux fonctions de formateur académique –CAFFA

Session 2022

Rapport du jury

Rapport présenté
par :Hadidja Mbae
Référente
pédagogique CAFFA

Table des matières

Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique –CAFFA	1
1. Observations des résultats.	4
1.1 Admissibilité de 2018 à 2023 :.....	4
1.2 Admission de 2018 à 2023 :	5
1.3 Résultats détaillés 2022 :	5
1.4 Résultats détaillés 2023 :	6
1.5 Étude comparée 2022 et 2023, Homme et Femme :	8
2 L'Admissibilité	9
2.1 Le dossier	9
2.2 L'exposé	10
2.3 L'entretien	11
2.4 Le numérique	13
2.5 Plan de formation 2023/2024	13
2.7 Retour des différents jurys : CAFFA Admissibilité.....	14
3 L'admission	15
3.1 Présentation des épreuves.....	15
3.2 L'épreuve de pratique professionnelle.....	15
3.3 Le mémoire	17
3.4 La soutenance du mémoire	17
3.5 Plan de formation 2023/2024	18
Annexes :	19
La professionnalité du formateur et son éthique.....	20
Les quatre domaines de compétences du formateur.....	20
Une sélection de ressources pour la formation.....	20

NB : Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, et en correspondance avec la réglementation en vigueur, la double écriture des terminaisons des mots féminin/masculin (exemple : « candidate ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

Textes de référence :

Circulaire n° 2019-133 du 23-9-2019 « Schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale - 2019-2022 »

Circulaire 2015-110 du 21-07-2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA).

C'est notamment la circulaire de 2015 qui contient un descriptif détaillé des compétences attendues par les candidats.

Avant-propos

Le CAFFA pour les enseignants du second degré, tout comme le CAFIPEMF pour les enseignants du premier degré, a pour objectif de développer les compétences des formateurs en académie et de contribuer au rapprochement des cultures professionnelles des formateurs des deux degrés.

Ces compétences sont décrites par un référentiel et s'inscrivent dans la logique du schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale 2019 – 2022 (circulaire n° 2019-133 du 23-9-2019)

L'enjeu de la certification est de taille et l'académie de Mayotte vise à certifier un plus grand nombre d'enseignants afin de mieux pouvoir accompagner tous les professeurs dans leur développement professionnel.

Le CAFFA est ouvert à l'inscription de tout professeur sous les conditions mentionnées dans la circulaire du 20 juillet 2015. Dans l'académie de Mayotte, elle attire principalement des enseignants qui sont déjà engagés dans la formation ou le tutorat, mais également des professeurs qui s'intéressent à la formation de leurs pairs ainsi que des chargés de mission (attention : l'obtention du CAFFA n'est pas automatique pour ces derniers).

À cet égard, la phase d'admissibilité sert à un travail de réflexion et d'autoanalyse concernant le changement de posture d'un « enseignant d'élèves » à un « enseignant de professeurs ». Les épreuves d'admissibilité doivent permettre d'identifier le potentiel des enseignants au regard des descripteurs de compétences des formateurs. Ce travail sur la posture est approfondi pendant la phase d'admission et complété par un apport en connaissances didactiques de la formation continue et par un entraînement aux techniques et savoir-faire de la formation d'adultes en milieu professionnel. Pendant les épreuves d'admission, les candidats témoignent déjà d'une certaine expertise et surtout des avancées dans le changement de posture qui se sont opérées pendant les deux phases de la certification.

Tout au long du processus de certification, l'académie accompagne les candidats par un plan de formation piloté conjointement par l'école académique de la formation continue (EAFC) et les corps d'inspection. Tout professeur intéressé par le CAFFA est invité à prendre contact avec les inspectrices et inspecteurs de sa discipline ou de sa spécialité, à avoir un échange avec son chef d'établissement sur ce projet et à participer à la réunion d'information organisée par l'EAFC pour préciser le projet. Tous les documents officiels relatifs au CAFFA sont disponibles sur le site de l'académie de Mayotte (site académique => examens et concours => certifications professionnelles => CAFFA).

Y figurent notamment les informations qui concernent les délais de dépôt des dossiers d'inscription, d'activité et d'évaluation pour l'épreuve d'admissibilité, et du mémoire professionnel pour la deuxième

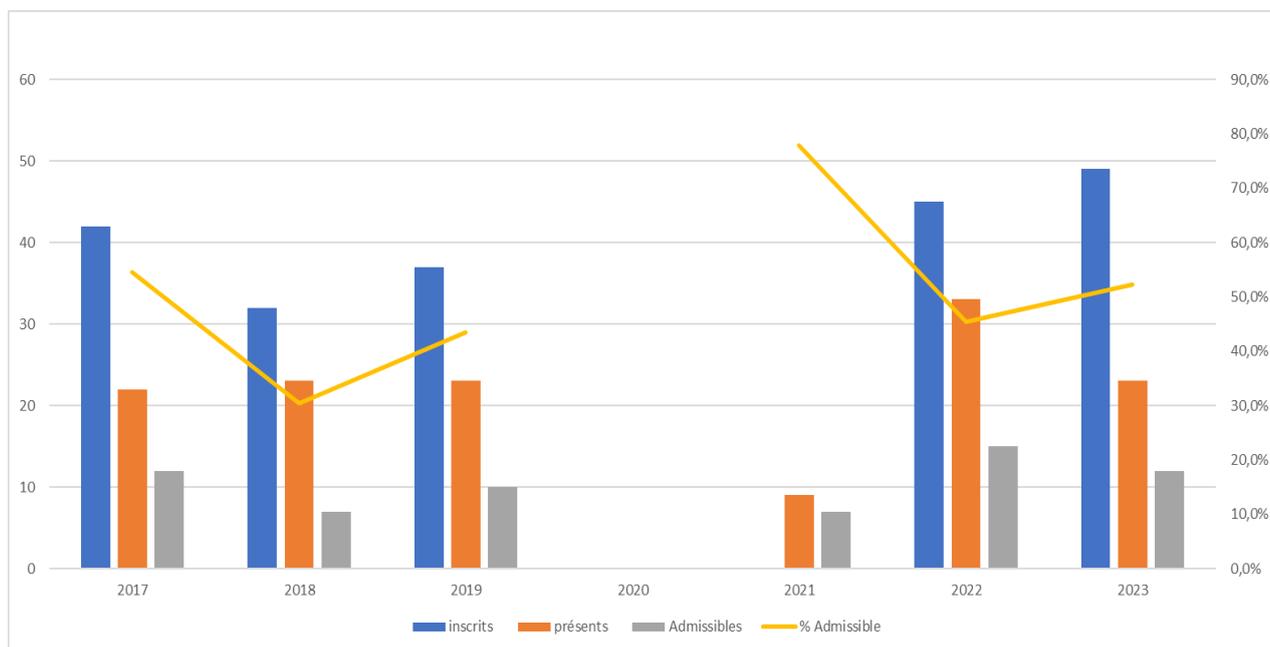
épreuve d'admission. Figurent également dans cet espace les formulaires permettant de se positionner sur la première ou la seconde session de l'épreuve d'admission.

Le jury rappelle qu'aucun candidat ne peut être autorisé à s'inscrire ou à déposer ses dossiers en dehors des délais prévus par la circulaire académique.

1. Observations des résultats.

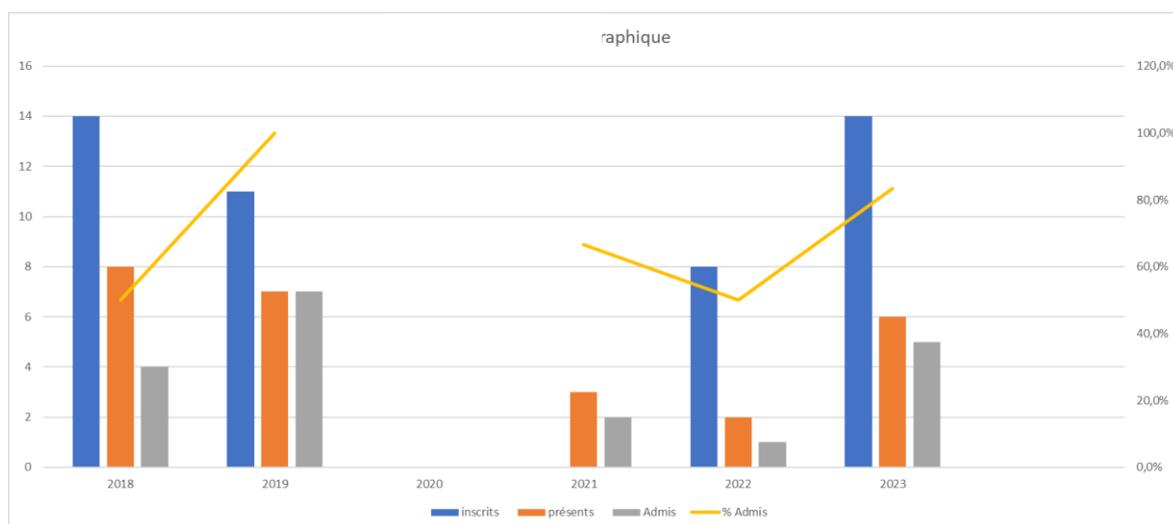
1.1 Admissibilité de 2018 à 2023 :

Admissibilité	Inscrits	Présents	Admissibles	% Admissible
2017	42	22	12	54,5%
2018	32	23	7	30,4%
2019	37	23	10	43,5%
2020				
2021		9	7	77,8%
2022	45	33	15	45,5%
2023	49	23	12	52,2%



1.2 Admission de 2018 à 2023 :

Admission	Inscrits	Présents	Admis	% Admis
2018	14	8	4	50,0%
2019	11	7	7	100,0%
2020				
2021		3	2	66,7%
2022	8	2	1	50,0%
2023	14	6	5	83,3%



1.3 Résultats détaillés 2022 :

Répartition des candidats inscrits au CAFFA par discipline, session 2022													
Discipline	Inscrits		Présents		Absents		Éliminés/ Radiés		Désistements		Admissibles		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
CPE	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Anglais	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	
Anglais lettres	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Arts plastiques	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Biotechnologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Documentation	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Economie et gestion opt commerce et vente	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Economie et gestion opt marketing	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Education Musical et Chant Choral	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
EPS	7	2	6	0	0	0	0	0	0	0	1	0	
Génie Civil opt Construction et réalisation d'ouvrage	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	

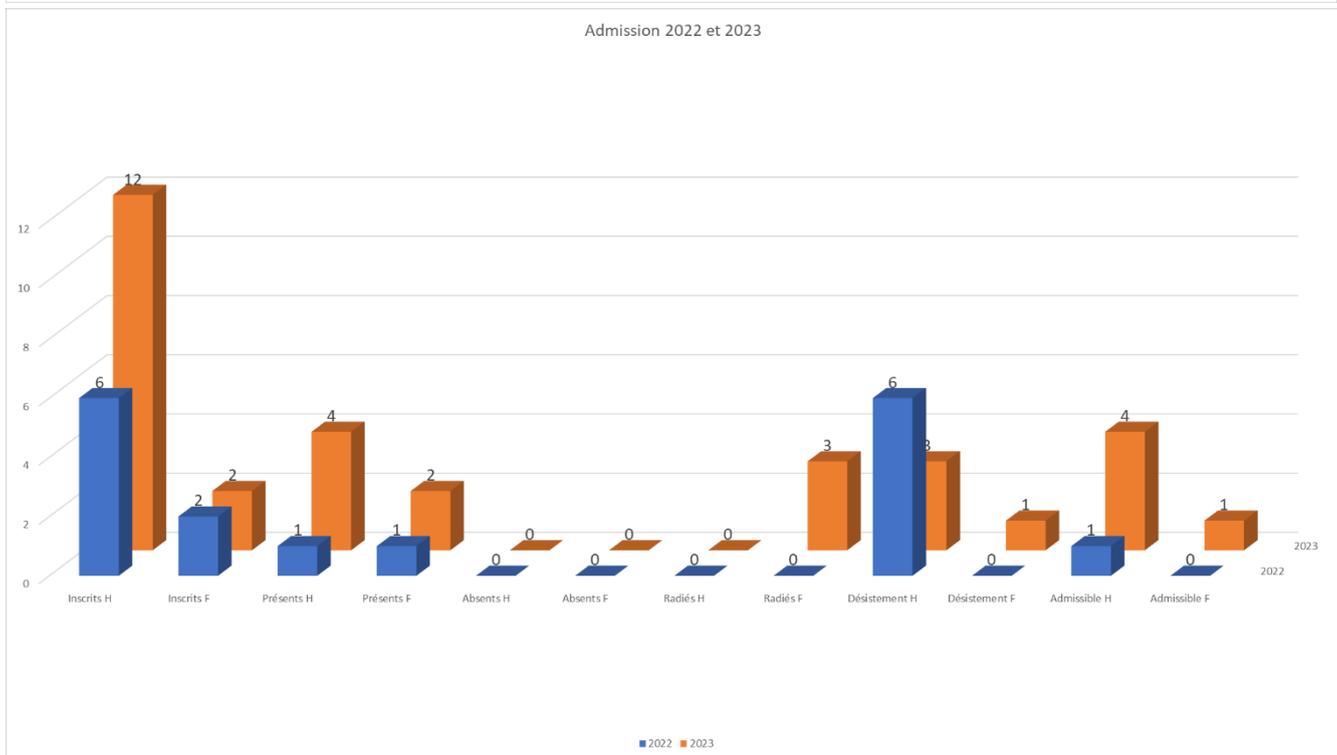
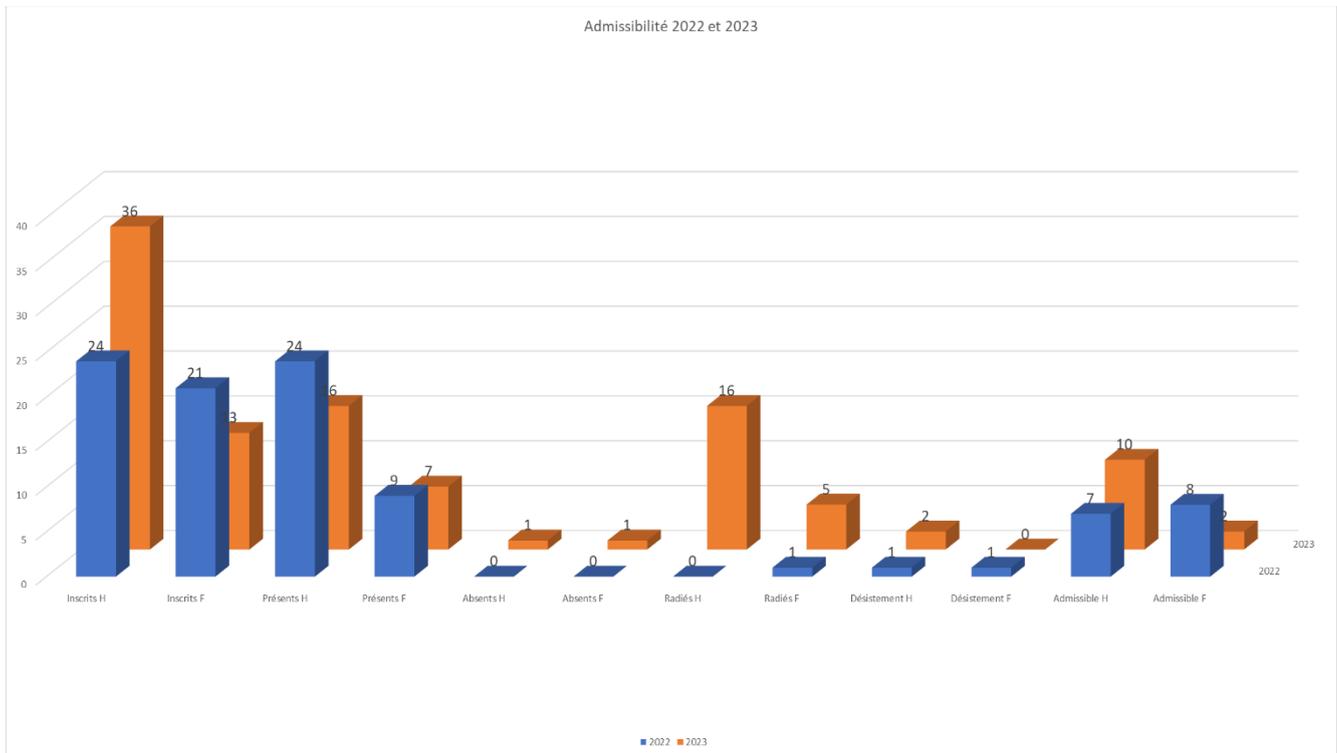
Génie industriel opt structure métallique	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Génie mécanique - maintenance de véhicule	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettres-classiques	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Histoire-géographie	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Lettres histoire	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettres modernes	1	6	6	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Mathématiques	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Physique chimie	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Génie mécanique	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
SII opt ingéniererie mécanique	2	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0
SVT	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Technologie	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	24	21	24	9	0	0	0	1	1	1	7	8
												Admis
EPS	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Génie civil	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Lettres - Histoire géographie	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettres modernes	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Mathématiques	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
SVT	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Technologie	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Histoire-géographie	1	0	0	0				0	1	0	0	0
TOTAL	6	2	1	1	0	0	0	0	6	0	1	0

1.4 Résultats détaillés 2023 :

Répartition des candidats inscrits au CAFFA par discipline, session 2023													
Discipline	Inscrits		Présents		Absents		Éliminés/ Radiés		Désistements		Admissibles		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
CPE	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
Anglais	2	4	0	2	0	1	1	1	1	0	0	0	
Anglais lettres	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
Arts plastiques	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	
Biotechnologie	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
Documentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Economie et gestion opt commerce et vente	3	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0	
Economie et gestion opt marketing	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
Education Musical et Chant Choral	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
EPS	3	2	1	1	0	0	2	1	0	0	1	1	
Génie Civil opt Construction et réalisation d'ouvrage	3	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	

Génie industriel opt structure métallique	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Génie mécanique - maintenance de véhicule	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Histoire-géographie	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Lettres-classiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettres histoire	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettres modernes	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Mathématiques	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0
Mathématiques - science physique	4	0	2	0	0	0	2	0	0	0	1	0
SII opt ingénieur électrique	4	0	3	0	0	0	1	0	0	0	3	0
SII opt ingénieur informatique	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
STMS	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SVT	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Technologie	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	36	13	16	7	1	1	16	5	2	0	10	2
											Admis	
EPS	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Génie mécanique option productique	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Histoire-géographie	2	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Lettres - Histoire géographie	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettres modernes	2	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1
Maintenance des systèmes automatisés	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
SVT	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Sciences physique et chimie	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
SII opt Ingénierie mécanique	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Mathématiques	2	1	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0
TOTAL	12	2	4	2	0	0	0	3	3	1	4	1

1.5 Étude comparée 2022 et 2023, Homme et Femme :



2 L'Admissibilité

L'épreuve d'admissibilité du CAFFA se fonde sur un entretien s'appuyant sur un dossier fourni par le candidat. Ce dernier comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) et les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique).

L'évaluation des compétences pour cette épreuve d'admissibilité se base sur ses trois composantes complémentaires : le dossier, l'exposé et l'entretien.

2.1 Le dossier

Rappel du BO n° 30 du 23 juillet 2015 :

« L'épreuve d'admissibilité se fonde sur un entretien avec le jury, lequel s'appuie sur un dossier fourni par le candidat, comprenant un rapport d'activité et les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique). Le rapport d'activité consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, lequel s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

Ce rapport peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité.

L'examen du rapport d'activité doit permettre d'apprécier :

- la capacité du candidat à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours ;
- sa capacité à s'adapter à une diversité de publics, à des contextes scolaires et éducatifs variés ;
- son implication dans la vie de sa discipline ou spécialité dans des projets éducatifs à l'échelle de l'établissement, du district, du bassin de formation ;
- sa participation à des actions de formation et son intérêt pour la formation. »

Règles de présentation et de rédaction du dossier :

- Dactylographié en Arial 11
- Interligne simple
- Au format 21 x 29,7 cm
- Dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ;
- À partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm ;
- Sans retrait en début de paragraphe ;
- L'utilisation de la page de garde proposée sur le site certification du rectorat est obligatoire.

Dans le cas où des annexes sont proposées, il est nécessaire que chacune d'entre elles soit d'un usage pertinent pour la lecture et la compréhension du rapport.

Elles doivent permettre de mieux appréhender et de comprendre l'itinéraire professionnel du candidat et étayer la présentation de son expérience significative.

Le rapport d'activité ne consiste pas en un assemblage chronologique d'expériences professionnelles. Il doit permettre de dégager les lignes de force du parcours du candidat et sa capacité à s'adapter à divers contextes scolaires et éducatifs (niveaux d'enseignement, éducation prioritaire, cycles, etc.).

Le rapport doit également mettre en évidence l'implication du candidat dans son établissement et/ou dans l'académie. Cela en tant qu'enseignant mais également le cas échéant en tant que formateur ; la projection vers la fonction de formateur est incontournable et attendue et celle-ci ne se limite pas à de l'accompagnement.

La contribution à des actions de formation ou de tutorat a été appréciée dès lors que les candidats ont su la valoriser dans leur rapport. Une connaissance institutionnelle, mais également fonctionnelle de la mission de formateur est incontestablement une plus-value dans un dossier d'activité. Si le candidat ne possède pas encore d'expérience dans ce domaine, il lui est recommandé de se projeter dans ces fonctions et d'en identifier les fondements, les enjeux et les mises en œuvre concrètes.

Recommandations :

- Respecter les délais d'inscription et de dépôt des rapports ;
- Respecter le format (nombre de pages notamment) et les règles de présentation
- Choisir les éléments les plus pertinents de son parcours, en dégager les lignes de force, les lignes directrices, notamment pour ce qui concerne les actions de formation ;
- Démontrer son intérêt, voire son engagement pour la fonction de formateur ;
- Éviter la juxtaposition des expériences. Préférer si possible une démarche « chrono-thématique » ;
- Proposer un contenu synthétique et structuré ;
- Respecter les fondamentaux de l'expression écrite et de la présentation ;
- Avoir une approche réflexive et analytique de l'expérience significative présentée, ne pas oublier l'évaluation de l'efficacité de celle-ci
- S'appuyer sur des éléments de terrains ainsi que sur des références théoriques pour étayer le bien-fondé de l'expérience significative
- Les annexes doivent faire l'objet d'un travail préalable et contribuer à valoriser le corps du texte ;
- Se relire, faire relire ;
- Montrer en quoi le numérique a pu être un outil permettant de mieux enseigner, de mieux faire apprendre et mieux former (la connaissance technique de son fonctionnement ne suffit pas).

2.2 L'exposé

Le moment de l'exposé est central dans l'évaluation des compétences du candidat en vue de devenir formateur.

Il doit être d'une durée maximale de 15 minutes et il est déconseillé de proposer un exposé trop rapide

qui donne alors le sentiment au jury d'un manque flagrant de préparation. Là encore, la formation et l'entraînement sont des nécessités. La rédaction du rapport doit prendre en compte la place de l'exposé. Celui-ci ne se prépare pas après la rédaction du rapport mais pendant son écriture. L'exposé n'est pas une redite du rapport.

Le candidat doit explicitement mettre en lumière le rapport entre son parcours professionnel et sa future fonction de formateur académique.

Il doit permettre au jury d'évaluer le dynamisme et l'aisance à l'oral du candidat.

Le questionnement porte essentiellement sur (liste non exhaustive) :

- le référentiel des compétences du formateur ;
- le parcours du candidat : expériences professionnelles, lignes de force, ruptures ;
- la connaissance historique et contemporaine du système éducatif ;
- les connaissances des dispositifs de formation initiale et continue ;
- la didactique professionnelle ;
- le métier d'enseignant et la formation en éducation prioritaire (REP, REP+) ;
- la littérature professionnelle, technique, universitaire et scientifique ;
- le champ de l'andragogie ;
- etc.

Recommandations :

- Avoir un support de présentation peu « chargé » avec une présentation claire et facilement compréhensible
- Être capable de se détacher de son support de présentation
- Démontrer sa capacité à passer de la posture de professeur à celle de formateur ;
- Démontrer son niveau de maîtrise de l'outil numérique lors de la soutenance.
- Structurer son propos
- Respecter le temps imparti
- Exposer ses motivations pour devenir formateur académique

2.3 L'entretien

Rappel du BO n° 30 du 23 juillet 2015 :

« L'entretien avec le jury a pour objet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation. Il vise à évaluer la capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques. Il permet également d'apprécier son investissement dans le projet d'établissement ainsi que sa connaissance de l'environnement social et culturel de celui-ci.

Les compétences relevant de la communication y jouent bien entendu un rôle crucial mais ce sont bien toutes les compétences professionnelles du formateur en devenir qui peuvent y être analysées et notamment celles liées à l'observation et l'analyse.

Rappel de l'annexe 1 du BO n° 30 du 23 juillet 2015 : Observer - Analyser - Évaluer

- Observer et analyser des éléments de pratique professionnelle pour conseiller et aider à réajuster les pratiques.
- Contribuer à l'évaluation d'un dispositif de formation ; concevoir des critères et des indicateurs ainsi que des outils de recueil des données, analyser les résultats, ajuster les actions de formation en conséquence.
- S'efforcer de mesurer le transfert de la formation sur l'enseignement et l'action éducative en faisant de la qualité des apprentissages des élèves un des critères d'efficacité des actions entreprises.
- Savoir accepter les remarques ; prévoir l'évaluation de son action par les apprenants et pratiquer l'auto-évaluation.
- Réfléchir entre pairs dans un groupe d'analyse de pratiques : se distancier, modéliser son action, poursuivre son processus de questionnement et de formation.

L'entretien est un dialogue entre des professionnels de la formation qui doit être préparé comme un moment privilégié de la certification. Le jury accorde en général une grande importance à cet entretien qui permet de vérifier et mettre en valeur les compétences aperçues lors de la lecture du rapport et de l'écoute de l'exposé. Les quelques formations sur le sujet sont particulièrement formatrices et nous conseillons à tous les candidats de les suivre. De nombreux candidats qui n'ont pas réussi à passer cette étape de l'admissibilité ont souvent perdu pied au moment de l'entretien. Ils n'ont pas su mettre en valeur leur expérience en profitant de cet échange avec le jury. Se préparer à ce moment de l'entretien est une nécessité.

De très nombreux échecs à l'admissibilité du CAFFA proviennent d'un manque criant de préparation et de formation à l'un des trois moments de cette épreuve. Ils doivent chacun être considérés avec la même importance.

Un autre écueil vient de l'absence de réflexion sur le changement de posture de l'enseignant au formateur. Même si ce changement n'en est pas encore à une phase active, la construction d'une réflexion sur le métier spécifique de formateur est une obligation. »

Recommandations :

- Avoir une bonne connaissance du système éducatif dans sa globalité
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'EAFIC (qui fait quoi dans quel contexte)
- Avoir une bonne connaissance du référentiel du formateur (annexe 1 du BO n°30 du 23 juillet 2015)
- Être capable de se projeter au-delà de son champ d'expertise disciplinaire

- Prendre le temps d'analyser la question et étayer sa réponse (référence institutionnelle et scientifique)
- Accepter la controverse et les critiques
- Démontrer sa capacité à passer de la posture de professeur à celle de formateur ;
- Rester neutre et loyale vis-à-vis de l'institution
- S'appuyer sur son expérience

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils soient immédiatement des formateurs opérationnels. Le jury a pour fonction de s'assurer des aptitudes des candidats à approfondir leur réflexion pédagogique, à accompagner des personnels en formation ou en difficulté, et entrer dans une démarche qui fait de l'objet éducatif une préoccupation permanente. »

2.4 Le numérique

L'apprentissage de l'usage du numérique est une obligation dans notre système éducatif de la maternelle à l'université. Le candidat doit montrer à travers l'ensemble des épreuves qu'il a bien compris l'enjeu de cet apprentissage. Seul, la présentation d'un diaporama ne suffit pas à cette démonstration.

2.5 Plan de formation 2023/2024

- Réunion d'information au mois de septembre
- Préparation au dossier :
 - _ Présentation du cadre et des attendus administratifs, avant les vacances d'octobre
 - _ Lecture des attendus en s'appuyant sur les rapports de jury d'autres académies, échange sur l'expérience significative et lecture croisée des parcours professionnels, début novembre
 - _ Articulation du dossier en lien avec l'oral et lecture croisée des dossiers, fin novembre début décembre
- Préparation à l'oral
 - _ Rappel du cadre et des attendus de l'oral et échange autour des supports de présentation, retour des vacances de janvier
 - _ Préparation aux questions éventuelles, fin janvier

2.7 Retour des différents jurys : CAFFA Admissibilité

+	-
<p>Rapport Bonne préparation Diaporama riche et de qualité Attendus bien cernés rapport Investi dans l'établissement Rapport structuré Respect des consignes Expérience qui s'appuie sur le terrain</p>	<p>Quand elles sont utilisées approfondir les références théoriques Manque d'approche réflexive et d'analyse TROP succinct Evaluation de l'action ? Manque d'approfondissement</p>
<p>Oral Attendus bien cernés exposé Posture de formateur Echanges constructifs Propos étayés Aisance à l'oral Dynamisme Maîtrise des « rouages » Bonne maîtrise de la langue Respect du temps</p>	<p>Difficulté à se détacher du diaporama Diaporama peut construit</p>
<p>Généralité Distanciation entre la fonction actuelle et celle de PFA Bonne préparation Expert dans sa matière Expérience variée Motivation clairement exposée</p>	<p>Expertise pédagogique à élargir Centré sur le disciplinaire Manque de connaissance des référentiels PFA pas uniquement de l'accompagnement Manque de projection Motivation floue Pas la posture d'un formateur</p>

3 L'admission

3.1 Présentation des épreuves

L'admission comporte deux épreuves : une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien, un mémoire professionnel et sa soutenance. Ces épreuves permettent au jury de se prononcer sur le niveau de maîtrise des compétences professionnelles attendues d'un formateur de personnels enseignants et éducatifs au regard des critères retenus, tels que précisés en annexe 2 dans la grille d'évaluation des épreuves d'admission.

L'épreuve de pratique professionnelle consiste, soit en une analyse de séance dans le cadre du tutorat, soit en l'animation d'une action de formation professionnelle, pédagogique ou éducative - disciplinaire, interdisciplinaire, inter-cycles, inter-degrés - à l'échelle d'un établissement, de l'académie.

Dans les deux cas, l'épreuve se déroule en présence des deux examinateurs qualifiés, adjoints au jury, un inspecteur de la discipline et un formateur du CUFR ou d'un INSPE qui assistent pendant 60 à 90 minutes au travail du candidat avec les stagiaires. Cette phase d'observation est suivie d'un entretien de 30 minutes.

NB : Il faut préciser que pour les épreuves de pratique professionnelle, le candidat se voit confier, chaque fois que cela est possible, et obligatoirement s'il ne l'a jamais été, le tutorat d'un stagiaire, d'un étudiant inscrit en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, ou des actions ponctuelles de tutorat.

L'épreuve de mémoire et de sa soutenance comporte deux parties.

Le mémoire qui consiste en un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation qui implique un engagement personnel du candidat pour réfléchir à sa pratique et l'améliorer. Le mémoire doit faire entre 20 à 30 pages hors annexes (police Times New Roman / Arial 12 - interligne 1.5).

Lors de la soutenance, le candidat présente son mémoire professionnel pendant 15 minutes, puis entre dans un échange avec le jury pendant 30 minutes. Si les candidats n'utilisent pas les 15 minutes de l'exposé dans sa totalité, les minutes restantes ne prolongent pas la durée de l'entretien.

3.2 L'épreuve de pratique professionnelle.

La première tâche des candidats est d'identifier l'action qui servira de support à l'épreuve et ensuite de l'organiser en coopération avec les acteurs nécessaires.

Pour les analyses de pratique, il s'agit d'organiser en coopération avec les corps d'inspection ou avec le CUFR ou l'INSPE une visite en classe. Les examinateurs assistent au cours observé (cela ne fait bien entendu pas partie de l'épreuve) puis à l'entretien entre le professeur et le tuteur.

Ensuite se déroule l'entretien entre le candidat et les examinateurs.

Pour l'animation d'une action de formation, les candidats doivent, très en amont, s'assurer que cette action puisse être intégrée au plan de formation académique et l'organiser avec l'E AFC et, le cas échéant, avec les prescripteurs de la formation. Les examinateurs assistent entre 60 à 90 minutes à la formation suivie de l'entretien entre candidat et examinateurs.

Cette phase de planification et de conception fait, d'une certaine manière, partie de l'épreuve et permet aux candidats de démontrer leur capacité à identifier les bons interlocuteurs, de s'assurer du soutien nécessaire et de montrer leur compréhension du fonctionnement de l'institution.

Les candidats sont invités à proposer le plus tôt possible, mais au plus tard avant les vacances de Noël deux dates au président du jury afin que ce dernier puisse constituer les jurys.

Pendant l'observation, les examinateurs ont pour objectif d'appréhender la démarche du candidat en tant que formateur. Ils observent notamment les qualités relationnelles du candidat, ses compétences pédagogiques et didactiques, ses méthodes de questionnement, sa capacité à cadrer et à rappeler les règles.

Le jury a particulièrement apprécié :

- Une posture bienveillante des candidats contribuant à faciliter les échanges et la prise de parole entre pairs ainsi que l'instauration d'un cadre et d'un climat de travail propices à la réflexion ;
- Un choix des techniques d'animation pertinentes pour atteindre les objectifs de la formation ou de l'entretien avec un stagiaire, que ce soit par des moments de transmission descendants, coopératifs ou lors de phases de travail en autonomie ;
- Une clarté dans l'animation des formations ou dans la conduite des entretiens avec les stagiaires, notamment la capacité de donner une ligne directrice clairement identifiable pour les personnes en formation ;
- Une mobilisation régulière, diversifiée et pertinente de supports numériques et papiers ;
- Une bonne interaction entre la théorie et la pratique.

Pour l'entretien, le jury loue l'esprit d'ouverture des candidats et la qualité des échanges.

Le jury attend du candidat qu'il témoigne d'une véritable capacité à prendre du recul dans l'action de formation qu'il a menée et qu'il peut proposer des pistes de consolidation, de remédiation ou d'analyse. Il attend également qu'il soit à l'écoute des remarques, qu'il sache se saisir d'éventuelles pistes proposées par le jury, tout en expliquant ses choix dans une démarche réflexive.

Le jury tente d'entrer dans un raisonnement d'ordre pédagogique avec les candidats. C'est aussi la capacité des candidats d'entrer dans ce raisonnement avec les examinateurs qui est évaluée.

On attend par ailleurs des candidats une attitude professionnelle et un discours adapté à ses interlocuteurs.

3.3 Le mémoire

Le jury attend une réelle implication des candidats tant dans la rédaction, que dans la maîtrise de la langue, dans le questionnement, l'argumentation et l'étayage théorique.

Le mémoire est avant tout une réflexion personnelle ancrée dans la pratique des candidats. Il s'agit donc d'un mémoire professionnel et non pas d'un mémoire de recherche. Il est basé sur une thématique choisie par le candidat et doit poser une question qui est examinée à l'aune de l'expérience de l'action menée pour l'épreuve de pratique professionnelle, mais peut aussi s'appuyer sur d'autres expériences de formation que le candidat a pu faire.

Il doit démontrer la capacité du candidat à prendre du recul par rapport à son activité. Il s'agit d'expliquer en quoi ce recul, l'inspiration par des écrits théoriques et les expérimentations menées ont fait avancer le candidat dans le développement de ses compétences de formateur. D'une certaine manière, le mémoire est un témoignage du processus de professionnalisation des formateurs et le jury apprécie l'avance des candidats sur ce chemin, leur capacité de réflexion, mais aussi leur capacité à la formaliser.

Pour ce dernier point, le jury insiste sur la nécessaire qualité de l'expression, la richesse du vocabulaire, la précision dans l'emploi des termes techniques et l'exigence sur le registre et la correction de la langue. Comme pour le dossier de l'admissibilité, le jury invite les candidats à faire relire le mémoire par d'autres personnes.

3.4 La soutenance du mémoire

L'enjeu de la présentation du mémoire consiste en une bonne articulation entre le mémoire et sa présentation devant le jury. Il s'agit d'élargir certains aspects du mémoire et de mettre en avant un ou plusieurs points auxquels le candidat attache une importance particulière. La présentation doit permettre au jury d'avoir une vision encore plus claire de l'évolution des candidats.

Le jury attend également du candidat qu'il montre l'intérêt du sujet de mémoire choisi. En quoi ce sujet a-t-il permis au candidat d'avancer dans l'adaptation à des missions de formateur ? Cette explication doit être complétée par ce que le candidat a compris sur les structures de la formation dans l'académie et de son pilotage : EAFC, Rectorat, liens entre les deux, rôles des inspecteurs et des chefs d'établissement dans la formation, etc. Le candidat est donc invité à s'interroger au préalable sur la polyvalence nécessaire à l'exercice des missions de formation, que ce soient des stages académiques de tout type, des formations ou des tutorats assurés dans les établissements. Les cadres institutionnels, les publics et les modalités de formation doivent être envisagés dans leur diversité.

La présentation est aussi le moment où le candidat peut montrer qu'il est capable de livrer un discours oral de qualité. La clarté du propos et l'organisation du discours doivent permettre de transmettre un message compréhensible et de capter l'attention du jury.

Dans la plupart des cas, les candidats ont adopté une posture réflexive qui a permis les échanges avec le

jury. Le jury apprécie des réponses synthétiques et étayées. Encore une fois, c'est la capacité d'entrer dans un dialogue et de faire avancer la discussion qui est évaluée, il s'agit là d'un élément important pour pouvoir apprécier les qualités pédagogiques des candidats. Il faut que le jury soit en mesure de se représenter le candidat dans une action de formation ou de tutorat. Les candidats doivent donc se projeter dans cette posture de formateur et monter comment leur expérience « d'enseignant d'élèves » ou de « formateur d'adultes » leur a servi et comment, pendant le processus de certification, ils ont évolué dans le domaine de la formation.

Un dernier point concerne les apports théoriques que les candidats doivent évoquer dans leurs mémoires et lors des soutenances. Les candidats doivent expliquer comment leurs lectures et réflexions théoriques ont pu apporter des réponses à des problèmes rencontrés, comment ils ont pu contribuer à répondre aux enjeux d'une formation ou d'un tutorat. Le jury apprécie la référence explicite, concise et experte des candidats. Décrire toute une approche théorique sans pouvoir la nommer ou identifier son auteur est moins convaincant.

En conclusion, le jury recommande aux candidats de s'inscrire et de participer aux formations organisées par l'E AFC et de prendre connaissance des textes officiels. Il conseille de participer aux réunions des formateurs disciplinaires et de coanimer plusieurs formations, mais aussi d'aller voir d'autres formateurs en action. Des rencontres avec des formateurs académiques en activité, avec des professeurs au CUFR et avec le corps d'inspection pourraient aussi leur permettre d'approfondir leur représentation des missions de formateur. Finalement c'est dans la coopération entre préparateurs qu'ils trouveront une source riche pour alimenter leur réflexion.

3.5 Plan de formation 2023/2024

Heures	Dates	Sessions	Formateurs/formatrices
9-12	29 octobre	Mémoire 1	Pascale Amouroux-Counil / Isabelle Demonte
9-12	9 décembre	Mémoire 2	Pascale Amouroux-Counil / Isabelle Demonte
	9 décembre	Action de formation	Pascale Amouroux-Counil / Isabelle Demonte
9-12	21 janvier	Le numérique	Patrice Solbiac/Isabelle Demonte/Pascale Amouroux-Counil
9-12	4 février	Observation de séance de pratique professionnelle	Farah Benderradji / Christophe Gluszeck
9-12	11 février	Gestes et postures	Pascale Amouroux-Counil / Isabelle Demonte
9-12	11 mars	La soutenance	Christophe Gluszeck / Paul Vanweydeveld
9-12	13 mars	La soutenance	Christophe Gluszeck / Paul Vanweydeveld

Annexes :

1. Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs
2. CAFIPEMF-CAFA - Synthèse des compétences du candidat – grilles d'évaluation pour les épreuves d'admission

Annexe 1

Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs

Ce référentiel s'appuie sur les travaux menés entre 2013 et 2014 dans le cadre de l'université d'été « former les formateurs » pilotée par la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) en collaboration avec la ChaireUnesco « former les enseignants au 21^e siècle » et l'Institut français de l'éducation (IFé).

Il a bénéficié du travail collaboratif d'ateliers et de sessions à distance qui ont réuni des enseignants formateurs et des inspecteurs premier et second degrés, des responsables académiques de la formation ainsi que des formateurs et des enseignants chercheurs intervenant en ESPE.

Cette modalité d'élaboration a favorisé le croisement de regards et le dialogue entre des praticiens et des ingénieurs de la formation : la réflexion s'est attachée à cerner le cœur du métier du formateur d'enseignants et de personnels éducatifs : former à transmettre et à apprendre.

La professionnalité du formateur et son éthique

L'action de formation, selon la définition contenue dans la circulaire DGEFP n° 2011-26 du 15 novembre 2011 (fiche n° 1), consiste à « conduire un processus visant à une évolution des savoirs et des savoir-faire » du professionnel « à partir de ses connaissances, compétences, qualifications et besoins ».

La conduite de ce processus requiert de la part du formateur un engagement éthique qui se fonde doublement sur le respect de la personne en formation et sur l'éthique de la commande.

Le formateur doit se penser et se situer de manière autonome dans le cadre de la profession – définie par des normes, des règles, des valeurs – pour aider la personne en formation à se construire professionnellement en développant sa réflexion et sa liberté d'initiative.

Les quatre domaines de compétences du formateur

Les compétences professionnelles ont été regroupées en quatre domaines :

1. Penser - Concevoir - Élaborer
2. Mettre en œuvre - Animer
3. Accompagner l'individu et le collectif
4. Observer - Analyser - Évaluer

Une sélection de ressources pour la formation

Un ensemble de ressources pour le formateur a été élaboré en regard du référentiel : il s'agit de notions et de références organisées de manière à en favoriser la consultation. Cette sélection n'est en rien normative ou exhaustive ; elle entend servir la constitution d'une culture commune entre les formateurs. Sa mise en ligne sur Éduscol en favorisera l'accès et l'appropriation par chacun au gré de ses besoins et de ses curiosités pour l'accompagner dans son parcours de formateur.

Penser - Concevoir - Élaborer

- **Connaître les fondamentaux de la formation professionnelle** : le vocabulaire commun, les acteurs et le contexte réglementaire ; les étapes et les types d'évaluation d'une action de formation ; les dispositifs et les formats de formation ; le rôle, les obligations et la posture du formateur ; les caractéristiques et les ressorts de la motivation de l'adulte apprenant.
- **Identifier les conditions** qui favorisent l'efficacité d'une formation et une évolution chez les apprenants.
- **Analyser la commande institutionnelle ainsi que les besoins et les attentes des apprenants** et savoir les mettre en tension ; prendre en compte la diversité des besoins dans la construction de l'offre de formation.
- **Élaborer un programme de formation** : formuler un objectif de formation et des objectifs pédagogiques ; identifier les pré-requis ; choisir les méthodes d'évaluation ; élaborer une progression des apprentissages ; identifier les techniques d'animation possibles.
- **Concevoir** le scénario et les ressources spécifiques pour une formation hybride ou à distance.
- **Anticiper** les moyens logistiques, les outils et les supports nécessaires à la réalisation de l'action ; identifier les avantages et les inconvénients de ces supports.
- **Élaborer des écrits professionnels** en lien avec les différents volets de l'activité de formation et construire des ressources pédagogiques.

Mettre en œuvre - Animer

- **Introduire et conclure** une séquence de formation.
- **Installer un environnement bienveillant et sécurisant** ; ne pas ignorer les répercussions émotionnelles de la formation chez les personnes en formation.
- **Mettre en œuvre des modalités pédagogiques et des techniques d'animation** fondées sur la mise en action des apprenants : faire comprendre, faire dire, faire faire, faire collaborer.
- **Accompagner les apprenants dans leur apprentissage** : partager les références théoriques, mettre des mots sur les situations et les ressentis, les dilemmes professionnels rencontrés en mobilisant différents langages et une pluralité de modèles explicatifs issus des savoirs de recherche.
- **Gérer les phénomènes de groupe et d'individualité.**
- **Gérer les spécificités** de l'animation et de l'accompagnement à distance.
- **Coanimer** une formation et faire bénéficier les apprenants de la richesse d'une dualité de propositions.

Accompagner l'individu et le collectif

- **Accompagner les individus et les équipes** dans la durée pour développer la confiance et le pouvoir d'agir, en facilitant les échanges en présence et à distance.
- **Donner aux individus et aux équipes des outils pour agir** ; étayer leur analyse par des rétroactions fondées sur des traces prélevées dans leur activité.
- **Suivre avec attention les expérimentations et les innovations** mises en œuvre en s'attachant aux modifications qu'elles induisent.
- **Aider chacun à s'engager** dans un projet d'enseignement, de formation, de recherche-action ; soutenir et valoriser le développement des compétences dans une démarche de formation tout au long de la vie.

Observer - Analyser - Évaluer

- **Observer et analyser** des éléments de pratique professionnelle pour conseiller et aider à réajuster les pratiques.
- **Contribuer à l'évaluation d'un dispositif de formation** ; concevoir des critères et des indicateurs ainsi que des outils de recueil des données, analyser les résultats, ajuster les actions de formation en conséquence.
- **S'efforcer de mesurer le transfert de la formation sur l'enseignement et l'action éducative** en faisant de la qualité des apprentissages des élèves un des critères d'efficacité des actions entreprises.
- **Savoir accepter les remarques** ; prévoir l'évaluation de son action par les apprenants et pratiquer l'auto-évaluation.
- **Réfléchir entre pairs dans un groupe d'analyse de pratiques** : se distancier, modéliser son action, poursuivre son processus de questionnement et de formation.

Annexe 2**CAFIPEMF-CAFA - Synthèse des compétences du candidat****TI : très insuffisant****I : insuffisant****S : satisfaisant****TS : très satisfaisant**

Domaine de compétence	/ 5
Penser, concevoir, élaborer	
Mettre en œuvre, animer, communiquer	
Accompagner	
Observer, analyser, évaluer	
Total sur 20	/ 20
Intégration du numérique (minoration ou bonification)	Entre - 2 et + 2 points

Grille d'évaluation critériée des épreuves d'admission

Critères	TI	I	S	TS
ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE				
1 - Analyse de pratique				
a) entretien du candidat avec le stagiaire				
Qualité de l'analyse de la séance				
Dialogue constructif				
Remarques hiérarchisées				
Conseils pertinents et opérationnels				
Pertinence des pistes de réflexion et du prolongement possible proposé				
<i>Commentaire</i>				
1 - Analyse de pratique				
b) entretien du candidat avec le jury				
Analyse distanciée de l'entretien avec le stagiaire				
Justification des choix opérés				
Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle				
Reconstruction de l'entretien avec le stagiaire				
<i>Commentaire</i>				

Critères		TI	I	S	TS
2 - Animation d'une action de formation					
a) animation de l'action					
	Traitement de la problématique au regard des objectifs annoncés				
	Ancrage dans le cadre de référence et le contexte d'exercice				
	Capacité à accompagner un collectif professionnel				
	Qualité de l'animation et des interactions				
	Utilité des supports et des outils mobilisés				
<i>Commentaire</i>					
2 - Animation d'une action de formation professionnelle					
b) entretien avec le jury					
	Analyse distanciée de l'action de formation				
	Justification des choix opérés				
	Inscription la réunion de l'action de formation dans la durée				
	Ecoute, sens du dialogue et capacité à entrer dans un échange professionnel				
<i>Commentaire</i>					
MEMOIRE PROFESSIONNEL					
Mémoire					
	Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées				
	Qualité formelle du mémoire				
	Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques				
	Intérêt du dispositif expérimenté				
	Traitement, analyse et interprétation des données recueillies				
<i>Commentaire</i>					

Soutenance					
	Qualité de la communication				
	Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)				
	Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle				
	Mise en perspective, projection dans le métier de formateur				
<i>Commentaire</i>					
INTEGRATION DU NUNERIQUE					
	Qualité et pertinence de l'usage du numérique				
<i>Commentaire</i>					